

Unité enquêtée

Identifiant :

Raison sociale :

**Coordonnées de la personne répondant
à ce questionnaire :**

Nom :

Téléphone :

Courriel :

**Si vous n'êtes pas cette personne,
merci de compléter vos coordonnées :**

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél :

Courriel :

**Enquête Sectorielle
Annuelle (ESA) 2018**

Pour nous contacter :

Courriel :

Téléphone :

Votre réponse était attendue pour le : 23/04/2019. Merci de nous retourner ce questionnaire dans les meilleurs délais.

Commentaires et remarques :

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.

Visa n°2019A016EC du Ministre de l'Économie et des Finances, valable pour l'année 2019.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

Questionnaire confidentiel destiné à l'Institut national de la statistique et des études économiques. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Institut national de la statistique et des études économiques.





I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Changement de N° SIREN

➔ 1. Au cas où le N° SIREN est erroné ou a changé, veuillez indiquer votre numéro :

Activité principale de l'entreprise

➔ 2. Veuillez indiquer l'activité principale de l'entreprise sous son appellation usuelle (par exemple : construction de maisons individuelles, de routes, travaux de plomberie, Promotion immobilière de logements, de bureaux, d'autres bâtiments, supports juridiques de programme, etc.):

Dernier exercice comptable clos

Définition de l'exercice comptable sur lequel porte ce questionnaire :

Les informations à fournir dans ce questionnaire se rapportent à votre exercice comptable 2018.

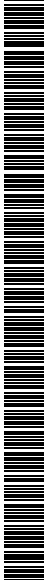
Votre exercice comptable 2018 doit être clôturé entre le 1er juin 2018 et le 31 mai 2019.

Si vous avez clôturé deux exercices sur cette période, prendre celui qui a le plus de mois en 2018.

Si votre entreprise a cessé son activité en 2019 ou si elle a cessé en 2018 et a plus de 6 mois d'activité, vous devez également répondre à l'enquête.

➔ 3. Date de clôture :

➔ 4. Durée de cet exercice en mois :



II - ÉVÈNEMENTS SURVENUS PENDANT L'EXERCICE COMPTABLE

Évènement(s) ayant impacté les conditions de l'activité économique de votre entreprise

➔ 1. Avez-vous eu des échanges d'actifs immobilisés non financiers lors de cet exercice comptable ?

Si non, passez directement aux questions du cadre III Emploi.

- Non
 Oui

➔ 2. Veuillez cocher le type d'échange :

- Fusion – Absorption
 Transmission Universelle de Patrimoine (TUP)
 Apport partiel d'actifs/Scission
 Achat de fonds de commerce (y compris site ou activité)
 Vente de fonds de commerce (y compris site ou activité)
 Prise ou mise en location gérance

➔ 3. Afin de produire des statistiques comparables d'une année sur l'autre, pouvez-vous indiquer si vous avez eu des échanges commerciaux avec la société absorbée ou en lien avec l'activité apportée, au cours de l'exercice précédant cette restructuration ?

- Non
 Oui



Si non, allez à la rubrique : Détail de la restructuration

➔ 4. Veuillez indiquer le montant en euros sans les centimes de ces échanges commerciaux (y compris prestations de service) :

 €



Détails de la restructuration

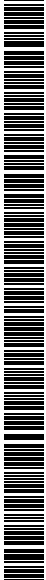
Veuillez indiquer le montant brut et le montant net des immobilisations corporelles transférées à la date de la restructuration.

→ 5. Augmentation des immobilisations corporelles par voie d'apport ou d'acquisition

Numéro Siren	Immobilisations corporelles reçues - Brut comptable	Immobilisations corporelles reçues - Net comptable	Date d'effet juridique	Date d'effet comptable
<input type="text"/>	€	€	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	€	€	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	€	€	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	€	€	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	€	€	<input type="text"/>	<input type="text"/>

→ 6. Diminution des immobilisations corporelles par voie d'apport ou de cession

Numéro Siren	Immobilisations corporelles cédées - Brut comptable	Immobilisations corporelles cédées - Net comptable	Date d'effet juridique	Date d'effet comptable
<input type="text"/>	€	€	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	€	€	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	€	€	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	€	€	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	€	€	<input type="text"/>	<input type="text"/>



III - EMPLOI

Effectif non salarié

Les travailleurs non salariés (ou indépendants) se caractérisent par une affiliation à la sécurité sociale des indépendants (ex RSI) et non au régime général. Ils se distinguent des salariés par l'absence de lien de subordination et de contrat de travail avec l'entreprise pour laquelle ils exécutent une mission. Ils incluent les exploitants individuels (artisans, commerçants, professions libérales, hors agriculteurs) ou les personnes liées familialement à ces derniers (conjoint collaborateurs, aides familiaux), les gérants de société...

Attention : les personnels prêtés par d'autres sociétés (notamment dans le cadre d'un groupe) ne doivent pas être comptabilisés comme non salariés.

➔ **1. Le dirigeant de l'entreprise est-il non salarié ?**

- Non
 Oui

➔ **2. Y a-t-il dans l'entreprise d'autres non salariés (associés, conjoints collaborateurs, aides familiaux par exemple) ?**

- Non
 Oui

➔ Si aucun non salarié dans l'entreprise, allez à la rubrique : **Personnel intérimaire**

➔ **3. Veuillez indiquer l'effectif moyen total non salarié de l'entreprise (y compris le dirigeant, s'il est non salarié) en équivalent temps plein :**

Le comptage est effectué en équivalent temps plein sur la durée totale de l'exercice. Par exemple, sur une période de douze mois : une personne employée à temps plein compte pour 1 ; une personne employée à mi-temps pendant 12 mois ou ayant travaillé à temps plein pendant 6 mois compte pour 0.5 ; une personne employée à 4/5 du temps compte pour 0.8.

Personnel intérimaire

Le personnel intérimaire est destiné à remplacer, pour une durée précise, un titulaire indisponible, ou pallier un accroissement temporaire d'activité de l'entreprise, ou pour faire des travaux saisonniers.

➔ **4. Avez-vous employé du personnel d'une société d'intérim ?**

- Non
 Oui

➔ Si non, allez à la rubrique suivante

➔ **5. Veuillez indiquer l'effectif moyen en équivalent temps plein de ce personnel intérimaire :**

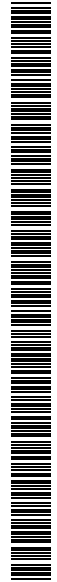




→ 6. Veuillez estimer le coût annuel en euros de ce personnel intérimaire (Compte 6211 du PCG) :

 €

SPECIMEN



IV - RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires total

→ 1. Veuillez indiquer le montant de votre chiffre d'affaires total hors filiales et succursales à l'étranger, hors TVA exprimé en euros (sans les centimes) :

 €

SPECIMEN





Activité détaillée

→ 2. Veuillez préciser vos activités de bâtiment-travaux publics et de promotion-construction :

Deux répartitions en euros vous sont demandées : celle de votre chiffre d'affaires hors taxes selon vos différentes activités et celle des montants facturés par vos sous-traitants incorporés dans chacune de ces activités. Ne classez que des montants globaux : si un chantier comporte plusieurs activités tout en ne comportant qu'un paiement global (même échelonné) ne l'affectez qu'à une seule activité, la plus importante. A contrario s'il est facturé par vous de façon séparée et spécifique (par lots par exemple), il faudra l'affecter à chacune des activités spécialisées. Faites de même pour les factures de sous-traitants correspondantes.

Activités détaillées	Code activité	Chiffre d'affaires hors taxes	Dont montant en euros facturé par vos sous-traitants
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	4399C		€
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	4312A		€
Travaux de démolition	4311Z		€
Construction ou rénovation de bâtiments autres que maisons individuelles	4120B		€
Travaux de revêtement des sols et des murs	4333Z		€
Travaux de plâtrerie	4331Z		€
Construction ou rénovation de maisons individuelles	4120A		€
Travaux de couverture par éléments	4391B		€
Travaux de charpente	4391A		€
Travaux de menuiserie bois et PVC	4332A		€

Activités détaillées	Code activité	Chiffre d'affaires hors taxes	Dont montant en euros facturé par vos sous-traitants
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€

SPECIMEN

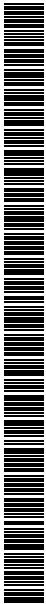




→ 3. Veuillez préciser vos ventes de marchandises :

Activités détaillées	Code activité	Chiffre d'affaires hors taxes	Dont montant en euros facturé par vos sous-traitants
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€

SPECIMEN



➔ 4. Veuillez préciser vos autres activités industrielles ou de services :

Activités détaillées	Code activité	Chiffre d'affaires hors taxes	Dont montant en euros facturé par vos sous-traitants
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€
			€



SPECIMEN





V - APPARTENANCE À UN GROUPE

Appartenance à un groupe

Un groupe est un ensemble de sociétés composé d'une société mère et de filiales reliées entre elles par des liens juridiques et économiques.

➔ 1. Votre entreprise appartient-elle à un groupe ?

- Non
 Oui



Si non, allez à la rubrique suivante

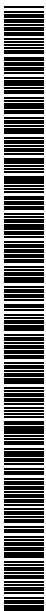
➔ 2. Quelle est la part de votre chiffre d'affaires réalisé avec des entreprises françaises du groupe (en %) ?

 %

➔ 3. Quelle est la part de vos achats (marchandises, matières premières, autres achats et charges) réalisés avec des entreprises françaises du groupe (en %) ?

 %

SPECIMEN



VI - ANALYSE DE LA CLIENTÈLE

Répartition selon le type de clients

➔ 1. Veuillez répartir, même de manière approximative, votre chiffre d'affaires hors taxes réalisé sur ouvrages de bâtiments et sur ouvrages de travaux publics selon le type de clients :

La répartition demandée ne doit pas concerner votre carnet de commandes mais votre chiffre d'affaires. Les montants doivent être renseignés en euros. Assurez-vous de la cohérence entre les totaux reportés dans les différents tableaux sur le chiffre d'affaires.

	Chiffre d'affaires BÂTIMENTS	Chiffre d'affaires TRAVAUX PUBLICS
Entreprises de BTP qui vous confient des travaux en sous-traitance.	€	€
Promoteurs Immobiliers	€	€
Particuliers, syndicats de copropriétés	€	€
Organismes gestionnaires de logements sociaux, d'HLM (OPH, OPHLM, ESH, sociétés coopératives d'HLM, SEM d'HLM, etc.)	€	€
Autres clients privés (entreprises commerciales, industrielles, gérants immobiliers, etc.)	€	€
Entreprises et établissements publics (ports autonomes, RATP, EDF/RTE, GDF, ADP, VNF)	€	€
Collectivités locales et autres administrations publiques (État). Exemples : les DREAL, hôpitaux publics, universités, organismes internationaux.	€	€





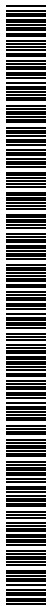
VII - PRODUCTION VENDUE A L'ETRANGER

Production vendue à l'étranger

→ 1. Veuillez indiquer le montant de votre production vendue à l'étranger et non taxable en France au sens des bénéfices, montant des exportations non compris :

 €

SPECIMEN



VIII - NATURE DES OUVRAGES REALISES

Travaux réalisés sur des bâtiments neufs ou existants, ou des ouvrages de travaux publics

→ 1. Si vous avez réalisé (ou sous-traité) des travaux sur des bâtiments, veuillez répartir, même de manière approximative, le montant généré par ces travaux :

		Chiffre d'affaires BTP-Promotion	Montant facturé par vos sous-traitants
Ouvrages de bâtiments neufs	Maisons individuelles (y compris lotissements)	€	€
	Logements collectifs en immeubles ou en résidences (sont exclus les hôtels, les foyers d'hébergements, etc.)	€	€
	Bureaux, commerces, usines, exploitations agricoles	€	€
	Autres bâtiments (écoles, hôpitaux, salles de sport, loisirs, culture, hôtels, foyers, etc.)	€	€
Ouvrages de bâtiments existants	Maisons individuelles (y compris lotissements)	€	€
	Logements collectifs en immeubles ou en résidences (sont exclus les hôtels, les foyers d'hébergements, etc.)	€	€
	Bureaux, commerces, usines, exploitations agricoles	€	€
	Autres bâtiments (écoles, hôpitaux, salles de sport, loisirs, culture, hôtels, foyers, etc.)	€	€
Ouvrages de travaux publics (génie civil)	Voies de communications (autoroutes, routes, rues, pistes, voies ferrées, etc.)	€	€
	Ouvrages de franchissement et ouvrages hydrauliques (ponts, tunnels, ports, barrages, canaux, etc.)	€	€
	Réseaux (eau, gaz, pétrole, électricité, télécom, station d'épuration, etc.)	€	€
	Ouvrages complexes sur site industriel (centrales électriques, industrie lourde, mines, etc.)	€	€
	Ouvrages à usage sportif ou récréatif, ouvrages militaires (piscines extérieures, stades, terrains de sport)	€	€





IX - DÉPENSES PROFESSIONNELLES

Sous-traitance

➔ 1. Avez-vous confié en sous-traitance des études ou des prestations de services, des achats de matériel, d'équipement ou des travaux que vous avez ensuite incorporés directement dans votre production ?

- Non
 Oui

➔ Si non, allez à la question sur la sous-traitance générale.

➔ 2. Veuillez en estimer le montant (comptes 604 et 605 du PCG) :

 €

➔ 3. Avez-vous eu recours à de la sous-traitance générale ?

- Non
 Oui

➔ Si non, allez à la rubrique suivante

➔ 4. Veuillez en estimer le montant (comptes 611 du PCG) :

 €

Achats non stockés

➔ 5. Avez-vous effectué des achats de matières premières (eau, énergie, etc.) et de fournitures qui n'ont pas été stockés ?

- Non
 Oui

➔ Si non, allez à la partie : Temps de réponse

➔ 6. Veuillez en estimer le montant (compte 606 du PCG) :

Déduire les rabais, remises et ristournes (compte 609) mais intégrer la TICPE (ex-TIPP) récupérable.

 €

➔ 7. Y a-t-il parmi ces achats des produits énergétiques utilisés comme combustibles ?

Non

Oui



Si non, allez à la partie : Temps de réponse

➔ 8. Veuillez en estimer le montant (partie du compte 606 du PCG) :

Déduire les rabais, remises et ristournes (compte 609) mais intégrer la TICPE (ex-TIPP) récupérable.

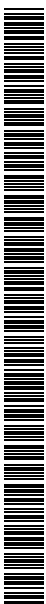
 €

Temps de réponse et commentaires

➔ Combien de temps avez-vous mis en tout pour répondre à cette enquête (recherche des données + remplissage du questionnaire) ?

heures minutes

➔ Commentaires et remarques éventuelles concernant l'enquête :



SPECIMEN